

QUEL TYPE DE LECTEUR ES-TU?

AGOL.CA



INFO-CRC COSMOSS / Réunion du 12 juin 2020



Actions COSMOSS adaptées à la COVID-19

Un bref tour d'horizon a permis aux membres du CRC COSMOSS de constater l'impressionnante capacité des partenaires à déceler rapidement les besoins des jeunes et de leurs familles pendant cette crise sanitaire et à trouver des réponses créatives et généreuses malgré le confinement.

Les coordonnatrices COSMOSS ont participé aux rencontres hebdomadaires des cellules locales de réponses aux besoins essentiels et les comités locaux COSMOSS ont mis leur budget à contribution pour déployer des actions nouvelles et adaptées à la pandémie. En plus du temps des ressources humaines, ce sont près de 141 500 \$ qui ont été investis pour le transport de denrées, pour faciliter le jardinage à la maison, pour bien informer les familles des ressources disponibles et pour apporter un peu de soleil dans les maisons avec des livres pour enfants, des revues jeunesse et des jeux de stimulation.

Les partenaires ont également poursuivi leur travail concerté. Ils ont adopté et déposé leur plan d'action 2020-2022. Bravo!

Adoption du soutien octroyé aux 8 plans d'action locaux COSMOSS

C'est un budget de 1 596 000 \$ qui est octroyé pour la réalisation des 8 plans locaux COSMOSS en 2020-2021. Ce soutien provient de la Fondation Lucie et André Chagnon, du Fonds d'appui au rayonnement des régions, des 8 Municipalités régionales de comté ainsi que des 4 centres de

services scolaires du Bas-Saint-Laurent. Des revenus supplémentaires de partenaires, tels que Services Québec, la Direction de la santé publique du CISSS, l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale, des ententes culturelles de MRC, de l'URLS et du Réseau BIBLIO s'ajoutent avec des investissements de 300 265 \$. Ce sont 27 emplois locaux (20 à temps plein et 7 à temps partiel) qui sont maintenus dans les équipes COSMOSS, en plus des mandats confiés à des organismes du milieu.

Les consignes données d'équilibre entre les 4 enjeux COSMOSS, de contribution aux cibles gouvernementales et d'actions adaptées selon les sexes ont trouvé un excellent écho chez les partenaires. De plus, les milieux se sont beaucoup inspirés des réussites des uns et des autres, favorisant ainsi un passage plus rapide à l'action et prenant appui sur les apprentissages des autres territoires de MRC. Le potentiel d'adaptation des stratégies 2020-2021 à une poursuite du confinement a également été évalué. Ainsi, 53 % des stratégies apparaissent en mesure de s'adapter sans trop de difficultés, 39% pourraient s'adapter en partie et seulement 8% des stratégies ne seraient pas en mesure d'être ajustées.

Soutien financier transitoire à la mobilisation en petite enfance

La sous-ministre adjointe du ministère de la Famille, Madame France Dompierre, a annoncé au CRC COSMOSS un soutien financier transitoire au bénéfice de la mobilisation des partenaires en petite enfance.



Soutien financier transitoire à la mobilisation en petite enfance (suite)

Ce soutien se décline par un montant de 25 000 \$ pour le volet régional et de 35 340 \$ pour chacune des 8 concertations locales. Cette aide s'applique à la période allant de juillet à décembre 2020 et bonifie le financement octroyé pour les plans d'action 2020-2021. Elle pourra soutenir du salaire pour des fonctions dédiées à la petite enfance au sein des équipes locales COSMOSS, pour des stratégies concertées en petite enfance ou pour offrir une aide directe aux familles. Les intentions, préalablement adoptées en CLC COSMOSS, pourront être déposées pour analyse sur la plateforme Web jusqu'au 13 juillet et/ou entre le 1er et le 30 septembre 2020. Des addendas aux conventions de financement 2020-2022 seront transmis aux CLC COSMOSS au cours du mois d'octobre, suite à l'analyse.



Temps 1 de la transition vers la maternelle

Un Temps 0, réalisé en octobre 2017 auprès des réseaux de la santé, de l'éducation, des services de garde éducatifs et du milieu communautaire a permis d'avoir un état de la situation de la transition vers le préscolaire 4-5 ans par territoire de commission scolaire. Cette première « photo » devait ensuite être comparée grâce à un Temps 1 à l'automne 2020, permettant normalement de constater les avancées réalisées.

Or, avec le contexte de pandémie, il s'est avéré évidemment plus difficile pour les partenaires d'effectuer certaines activités prévues, notamment pour favoriser les contacts des enfants avec leur école primaire. Après consultation auprès des coordonnatrices COSMOSS, le CRC a décidé de reporter à l'automne 2021 la réalisation du Temps 1.

Thèmes d'évaluation des travaux locaux

De 2017 à 2020, la démarche d'évaluation de COSMOSS a reposé sur l'évaluation d'un thème par territoire de MRC choisi par le CLC COSMOSS, ainsi que sur de l'accompagnement des milieux à se doter de plans d'autoévaluation de leurs stratégies.

Pour 2020-2022, la réduction des ressources à un seul agent régional d'évaluation a engendré l'adoption d'un nouveau modèle. Celui-ci consiste à évaluer un seul thème pour chacun des 4 enjeux COSMOSS, mais sur l'ensemble des territoires de MRC ayant retenu ledit thème dans leur nouveau plan d'action. À la suite d'une analyse transversale des 8 plans d'action locaux déposés ce printemps, voici les 4 thèmes d'évaluation retenus pour 2020-2022 :

- ✦ Pour l'enjeu de la **réussite éducative**
Lecture, écriture et numératie
- ✦ Pour l'enjeu des **saines habitudes de vie**
L'accès aux aliments sains
- ✦ Pour l'enjeu de l'**intégration socioprofessionnelle**
La préparation à la vie adulte
- ✦ Pour l'enjeu de l'**entrée scolaire réussie**
La transition vers la maternelle

Information

Emma Savard
Directrice générale
COSMOSS Bas-Saint-Laurent
Téléphone : 418 724-6440, poste 237
Courriel : esavard@cosmoss.qc.ca

